

LES VERTS AU BALCON ?

Pascal Delwit

Ecolo et Groen ne sont jamais positionnés en flèche sur la question nationale belge ou sur les problèmes institutionnels qui en découlent. Logique, au regard de leur histoire et de leur matrice idéologique. Mais, petit à petit, les choses changent...

Parmi les familles politiques en Belgique, Ecolo et Groen occupent une place singulière. Contrairement aux socialistes, aux libéraux et aux sociaux-chrétiens, ils n'ont jamais formé un seul parti à part entière. De même, contrairement au PTB-PVDA, ils ne forment pas un parti fédéral, même si le Parti du travail, sous le libellé *Alle macht aan de arbeiders* (Amada), fut un parti exclusivement néerlandophone jusqu'en 1974.

Ecolo voit formellement le jour en 1980 au terme d'un processus d'agrégation d'acteurs environnementaux et de personnalités actives dans la promotion de la démocratie participative appelant à une «dépolarisation» de la société belge. Pour sa part, Agalev – *Anders gaan leven*, «Vivre autrement» – naît formellement comme parti en 1982, quand bien même le mouvement avait déjà décroché des parlementaires aux élections législatives de 1981. Le processus est aussi jalonné d'une agrégation de différents secteurs actifs dans la protection de l'environnement. Il y a néanmoins une facette supplémentaire, articulée à une volonté affichée de détachement du monde catholique et de l'emprise de l'Église. Dans les années 1970, le CVP – *Christelijke Volkspartij*, parti populaire chrétien –, ancêtre du CD&V, décroche encore des scores importants : 37,8 % en 1971, 39,9 % en 1974, 44,0 % en 1977 et 43,9 % en 1978 et a la mainmise presque totale sur le 16 rue de la loi (Gaston Eyskens, 1968-1972 ;

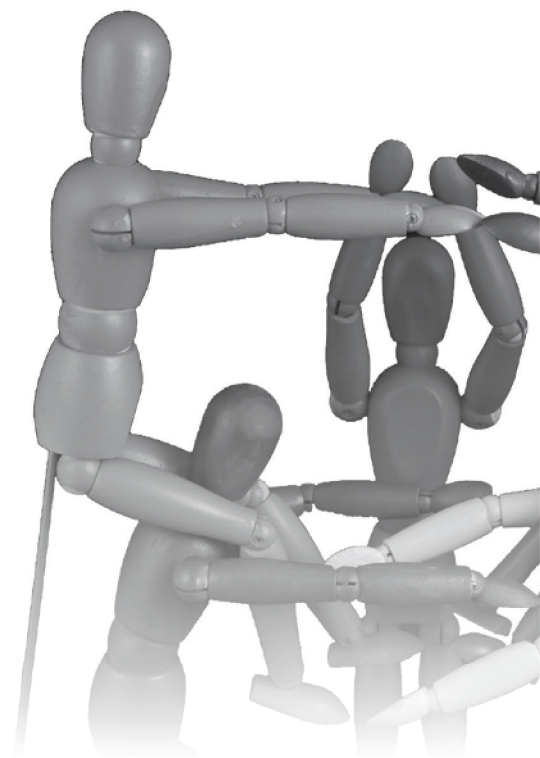
Leo Tindemans, 1974-1978 ; Wilfried Martens, 1979-1981 ; Mark Eyskens, 1981 ; Wilfried Martens, 1981-1992...). Sociétalement, les organisations démocrates-chrétiennes sont dominantes : l'ACV-CSC dans le monde syndical, le Boerenbond dans le monde rural, l'Unizo dans le monde entrepreneurial, les Christelijke Mutualiteiten dans le monde de la santé, le Katholiek Onderwijs Vlaanderen dans le monde éducatif ou encore la Katholieke Universiteit Leuven dans le monde de la recherche, de la formation des élites et de l'enseignement universitaire. L'Église comme institution est encore un référent nodal et influent. À ce titre, ce n'est pas un hasard si la figure emblématique du mouvement Agalev fut le jésuite Luc Versteyleen.

UNE FORME DE DÉNÉGATION

Les partis verts voient donc le jour au tout début des années 1980. Cette date est en phase avec la gestation de plusieurs partis verts européens, fortement influencés par la politisation de la protection de l'environnement dans les années 1970, par le développement de l'énergie nucléaire à des fins de production de l'électricité mais aussi par la mise en cause de l'action de l'État. En Belgique, les années 1970 sont aussi marquées par l'approfondissement du différend communautaire. Après la première réforme de l'État (1970), l'établissement du nouveau paysage institutionnel se fait dans la douleur. Il aura d'ailleurs raison de l'unité des libéraux, qui explosent en 1972, et des socialistes, qui se séparent après l'échec du pacte d'Egmont en 1978.

Comment se décline la posture des deux partis

Pascal Delwit est politologue et professeur à l'Université libre de Bruxelles.



verts face à cette situation et, plus largement, comment se situent-ils face à la question nationale et institutionnelle? Et dès lors, comment s'agencent leurs relations à l'aune de ces thématiques? D'une certaine manière, il y a au départ une forme de dénégation de la problématique. Pour Ecolo et pour Agalev, la question communautaire ou institutionnelle n'est pas une priorité et ne serait qu'un alibi pour ne pas embrasser les vraies questions qui se posent, au premier chef desquelles la protection de l'environnement ou la promotion de la démocratie participative. Le conflit communautaire ne serait qu'un dérivatif face aux vrais enjeux. Surtout, Ecolo et Agalev sont, dans leurs premières années d'existence, traversés de nombreux conflits intérieurs relativement à leur identité et leur mode de fonctionnement. De nombreuses tensions émaillent cette première séquence de leur vie et les deux partis consomment énormément de temps et d'énergie à des préoccupations d'ordre interne. Vers l'extérieur, Ecolo et Agalev se donnent pour l'essentiel à voir comme des « *one single issue parties* ».

Cette forme de dénégation est d'autant plus simple à assurer que les deux partis sont encore faiblement institutionnalisés. Les quelques parlementaires demeurent dans une posture de porte-voix des principales revendications. Les directions collectives ne sont elles-mêmes pas installées dans les institutions et n'en ont pas l'expérience.

Pour autant, la posture d'Ecolo et d'Agalev s'ancre dans un certain nombre de caractéristiques, fréquentes chez les partis verts. La première réfère à un rejet de l'État, *a minima* une méfiance profonde à son endroit. Cette défiance porte sur l'action de l'État. Dans le moment de mises en causes multiples de l'action publique dans les années 1970, les verts incarnent la revendication libertaire de cette dénonciation. Des personnalités comme Ivan Illich ou André Gorz sont alors des références en la matière. Le dernier nommé annonce même l'avènement de « l'État total » (voir encadré 1).

Cette récusation concerne plus largement la structure stato-nationale. Les partis verts sont anti-centralistes et peuvent le plus souvent être classés sur le versant « périphérie » du clivage rokkanien centre vs

périphérie¹. En 1977, le Manifeste des amis de la terre, socle de la création d'Ecolo et de son premier programme, prône le « fédéralisme intégral » et ignore l'État dans son schéma institutionnel (voir encadré 2).

UN POSITIONNEMENT UNIVERSALISTE

À ce titre, les partis verts sont hostiles au nationalisme « organiciste » basé sur une conception essentialiste de la nation. Et ils sont souvent des partis promoteurs de la distribution des pouvoirs. L'influence démocrate-chrétienne, très présente chez Ecolo et

1 S.-- M. Lipset, S. Rokkan, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 (1967).

1. ANDRÉ GORZ ET « L'ÉTAT TOTAL »

« Ce dépérissement de la société civile entraîne toujours un renforcement et un développement des activités institutionnelles de l'État. Les individus atomisés lui demandent de suppléer, par une prise en charge sociale de plus en plus complète, à la disparition de leur capacité à s'aider, à se protéger, à se soigner mutuellement et à élever eux-mêmes leurs enfants. Le développement de la prise en charge institutionnelle accélère à son tour la professionnalisation, la spécialisation et la division de toutes tâches, et donc le dépérissement de la société civile. [...]

Le dépérissement de la société civile au profit de l'État amorce aussi le dépérissement des libertés fondamentales et l'instauration d'une société pan-étatiste, plus ou moins militarisée : on a pris l'habitude d'appeler « totalitaire » ce genre de sociétés parce que l'État y a totalement évincé la société civile et est devenu « État total ». Nous avons virtuellement atteint ce stade¹. ■

1 André Gorz, Michel Bosquet, *Écologie et politique*, Paris, Points-Politique, 1978, p. 47-48.

Agalev, imprègne une partie de cette vision. Comme régulièrement dans la démocratie chrétienne d'origine catholique, il y a une pression décentralisatrice associée à la dénégation de l'action de l'État. Dans le temps néanmoins, cette affirmation ou cette considération anti-étatistes se sont très fortement atténuées. Les verts se sont opposés à la vague dérégulatrice, portée par les courants néolibéraux, et se sont posés en défenseurs du secteur non marchand, notamment public.

Le rejet du cadre national est pour les verts aussi lié à leurs priorités thématiques. Ce périmètre est jugé mal adapté pour lutter pour l'environnement et mettre en œuvre le principe de « faire de la politique autrement ».

Ces observations permettent de saisir pourquoi Ecolo et Groen (Agalev) soutiendront certaines réformes de l'État, en particulier durant les législatures 1991-1995, en 1999-2003 et 2011-2014. Pourquoi aussi, les partis verts en Europe ont pu nouer un accord politique avec l'Alliance libre européenne – la

fédération européenne de partis régionalistes – pour former un groupe commun au Parlement européen. Les deux familles sont rétives sinon hostiles au cadre stato-national et nombre de leurs partis membres

sont favorables à une avancée fédérale de l'Union européenne.

Aujourd'hui, le rejet du nationalisme – comme idéologie – est tout autant attesté. Dans le cadre de sa réaffirmation en ce début du XXI^e siècle, plusieurs

**LES VERTS
SE SONT OPPOSÉS À LA
VAGUE DÉRÉGULATRICE,
PORTÉE PAR
LES COURANTS
NÉOLIBÉRAUX.**

partis verts sont à la pointe du positionnement universaliste – dans le sens d'ouverture à l'autre – face à la poussée ethnocentriste, dont atteste la progression des droites radicales². La même observation prévaut d'ailleurs pour la plupart des segments électoraux qui votent pour les partis verts³.

Est-ce à dire que les partis verts sont immunisés du cadre national voire de revendications ayant trait à la nation? La réponse est négative d'un double point de vue.

Dans le cadre des réflexions sur l'avènement puis le destin de l'État fédéral, Ecolo et Agalev puis Groen ont fait valoir des positions sur l'articulation de l'exercice des compétences entre niveaux de pouvoirs. Et quelques personnalités ont eu un parcours politique marqué d'une empreinte régionale préalable à leur arrivée dans l'un des deux partis verts. Ainsi, Paul Lannoye, un des pères fondateurs d'Ecolo, fut d'abord cadre du Rassemblement wallon. Pour sa part, Bart Staes, plusieurs fois élu député européen pour Agalev et Groen, fut d'abord un dirigeant de la Volksunie. On notera aussi qu'en 2009, le Sociaal-Liberale Partij, issu de Spirit – l'un des deux partis nés de l'implosion de la Volksunie – avait fusionné avec Groen.

2. LES AMIS DE LA TERRE ET LE « FÉDÉRALISME INTÉGRAL »

« Des structures étatiques centralisées favorisent l'impérialisme économique et culturel. En conséquence, il apparaît que la meilleure manière de déterminer les régions est de laisser la population opérer un choix d'appartenance. Il se portera normalement sur un mixage des deux critères de répartition. L'organisation institutionnelle pourrait en conséquence se présenter comme suit : le quartier ou le village ; la commune ; le département ou province, entité relais entre la commune et la région, définie en fonction d'un pôle urbain ou d'une activité économique homogène ; la région qui jouit d'une autonomie quasi-totale (pour nous, la Wallonie) ; l'Europe des régions ; la fédération mondiale¹ ». ■

1 Manifeste des Amis de la Terre Belgique, 6 février 1977.

2 G. Ivaldi, *De Le Pen à Trump : le défi populiste*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2019.

3 C. Close, P. Delwit, "Green Parties and Elections", in E. van Haute (Ed.), *Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 2016, pp. 243–269.

Et l'ancien président de Groen Wouter Van Besien n'a jamais caché ses racines flamingantes.

Au surplus, Ecolo et Groen se sont progressivement institutionnalisés. Leurs rapports aux dynamiques institutionnelles sont beaucoup plus étroits qu'ils ne l'étaient à l'origine. Cette institutionnalisation d'Ecolo et de Groen s'est opérée en parallèle d'un processus politique, électoral et culturel, où l'hybridation linguistique a reculé. La vie sociale et culturelle est d'abord, souvent presque exclusivement, insérée dans une communauté linguistique. Cela n'a rien à voir avec l'idée de « deux démocraties ». Cela réfère à des espaces dans lesquels se structurent le débat, la réflexion, les opinions et l'action, mais aussi la redevabilité aux électrices et aux électeurs. Dès 1992, le leader d'Agalev Jos Geysels l'assumait : « *La réalité s'est imposée comme un fait politique incontournable (je souligne), même pour les verts : Agalev est devenu un parti flamand* ». Et, en 1996, le mot Vlaams est adossé au nom du parti : Agalev devient « Agalev. De Vlaamse Groenen ».

AMBIGÜITÉS ET CONTRADICTIONS

Ainsi, on peut certes endosser une perspective universaliste, un rejet fort du nationalisme fermé, on ne s'échappe à pas aisément du cadre dans lequel on agit. Cette situation a été vécue par la famille socialiste dans le processus d'édification de la démocratie parlementaire⁴. Dès lors, bien qu'ayant une tradition de concertation et de travail communs avérés, qui se manifestent en particulier par la mise en place d'un seul groupe parlementaire à la Chambre, les positions d'Ecolo et de Groen peuvent être différentes ou divergentes. Cela s'est présenté plusieurs fois et c'est assez logique. En 2019, la gestion de l'après-scrutin en a porté témoignage. En juillet, la direction d'Ecolo avait refusé de prendre part à une réunion convoquée par les informateurs Didier Reynders et Johan Vande Lanotte. Pour les verts francophones, l'hypothèse d'une alliance avec la N-VA était, alors, radica-

4 Il fut au cœur de plusieurs réflexions au début du XX^e siècle. Citons entre autres les travaux de Jean Jaurès : *L'organisation socialiste de la France* et *L'Armée nouvelle* ou d'Otto Bauer : *La question des nationalités et la social-démocratie*.

**ECOLO ET GROEN
SONT DEUX PARTIS
DISTINCTS,
CHACUN AVEC
SES PROPRES
CONTRAINTES.**

lement rejetée :

« *Tout nous oppose à la NV-A : vision de société, méthodes, priorités, etc. Nous considérons qu'il n'y a*

*pas la moindre option pouvant associer notre parti à la NV-A. Discuter avec eux autour d'une note pouvant servir de base aux futures discussions de préformation dans la perspective d'une formule majoritaire associant Ecolo et la N-VA n'a dès lors aucun sens*⁵ ».

A contrario, Groen prit part à ladite réunion. Pour les verts néerlandophones, il était difficile sinon impossible d'affirmer un tel caractère mutuellement exclusif. Le regard d'ensemble sur la N-VA est très distinct dans les espaces néerlandophone et francophone. Et Groen est d'ailleurs partenaire de la N-VA à l'échelle provinciale – en Flandre orientale – et dans plusieurs communes, dont certaines villes importantes comme Ostende, Hasselt ou Saint-Nicolas. Difficile d'affirmer « qu'il n'y a pas la moindre option » pour associer Groen à la N-VA. Plus récemment, Ecolo et Groen ont aussi donné à voir des nuances après la première réunion avec Paul Magnette et Bart De Wever, une histoire de « différences de communication » selon la coprésidente d'Ecolo⁶.

Ceci ramène à une observation somme toute élémentaire : Ecolo et Groen sont deux partis distincts, chacun avec ses propres contraintes et, parfois, des positions distinctes. Ecolo et Groen essaient de marier cette configuration à un travail commun. Comme le montrent ces exemples, ce n'est pas toujours dénué de certaines ambiguïtés ou de contradictions : comment avoir un groupe commun à la Chambre des représentants et exposer des positions partiellement distinctes dans la formation du gouvernement fédéral ? La tension est logique, indubitable mais, à ce stade, elle n'est nullement réellement problématique. ■

12 août 2020

5 Jean-Marc Nollet, 28 juillet 2020.

6 Rajae Maouane : « La note qui nous a été présentée prépare au confédéralisme », *La Libre Belgique*, 6 août 2020.